



100€ offerts
SOUS CONDITIONS²

Offre valable pour une 1^{ère} souscription au contrat d'assurance-vie NETLIFE 2¹

OFFRE PRIVILÈGE NETLIFE 2¹

Offre valable du 16/11/2022 au 31/01/2023

100€ offerts pour une 1^{ère} souscription au contrat d'assurance-vie Netlife 2¹, du 16 novembre 2022 au 31 janvier 2023, pour un versement initial minimum de 5 000€ et investi à 50% minimum en unités de compte, **qui présentent un risque de perte en capital.**



UAF Life
PATRIMOINE



Versement initial minimum de 5 000€, investi à 50% minimum en unités de compte sur le contrat d'assurance-vie :

ASSURANCE VIE NETLIFE 2¹

Je soussigné(e) souhaite bénéficier de cette offre² soit une prime correspondant à 100€, pour un versement initial minimum de 5 000€ et investi à 50% minimum en unités de compte. **Les montants investis sur des supports en unités de compte supportent un risque de perte en capital. Ils ne sont pas garantis par l'assureur et sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.** Offre valable pour une 1^{ère} souscription au contrat d'assurance-vie NETLIFE 2¹.

Fait à, Le

Signature

¹ Netlife 2 est un contrat d'assurance-vie individuel libellé en euros et/ou en unités de compte et/ou en parts de provisions de diversification dont l'assureur est Spirica. Les caractéristiques principales du contrat Netlife 2 et de ses différentes options d'investissement sont exposées dans le Document d'Informations Clés et les Documents d'Informations Spécifiques disponibles sur simple demande auprès de votre Conseiller et/ou en ligne sur le site www.spirica.fr

UAF LIFE Patrimoine, SA au capital de 1 301 200 € - 433 912 516 RCS LYON - 27 rue Maurice Flandin - BP 3063 - 69395 LYON Cedex 03 - www.uaflife-patrimoine.fr, enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance - filiale de Spirica - et de Conseiller en Investissements Financiers, membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - 75436 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02 - Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances.

Spirica - S.A. au capital social de 231 044 641,08 euros. Entreprise régie par le Code des Assurances - n° 487 739 963 RCS Paris - 16-18 boulevard Vaugirard - 75015 PARIS. Spirica est une société d'assurance agréée et immatriculée auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sous le numéro 1021306, autorité de contrôle située 4 Place de Budapest, CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09.

² Conditions de l'offre : 100€ offerts uniquement pour une première souscription, en gestion libre ou en gestion pilotée, d'un montant minimum de 5 000€ investi à 50% minimum en unités de compte, qui présentent un risque de perte en capital, par une personne majeure, sur un contrat d'assurance-vie Netlife 2. Demande d'adhésion reçue entre le 16 novembre 2022 et le 31 janvier 2023 (date de réception de la demande d'adhésion complète faisant foi) accompagnée du coupon de l'offre, sous réserve d'acceptation par Epargnissimo. La prime de 100€ sera versée sur le compte courant du titulaire sous un délai de 3 mois à compter de la fin de cette offre.

L'organisme assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

EPARGNISSIMO, société à responsabilité limitée, RCS TOULOUSE SIREN : 509 041 489. Siège Social : 9 rue Alsace Lorraine, 31000 Toulouse. EPARGNISSIMO est enregistré à l'ORIAS sous le numéro : 09 049 292 - Courtier d'assurance ou de réassurance (COA) - Mandataire d'intermédiaires en opérations de banque et services de paiement (MIOBSP). www.epargnissimo.fr

